EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **30 septembre 2016 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **trente septembre deux mille seize**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 23 septembre 2016, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Dominique ADENOT à Pascal GUITTARD, Géraldine BASTIEN à Edith CANDELIER, Alain LAFFONT à Marianne MAXIMI, Jean-Pierre LAVIGNE à Jean-Pierre BRENAS, Christian PORTEFAIX à Philippe BOHELAY, Laurence SCHLIENGER à Patricia GUILHOT**
Excusé(e)s :	**François BARRIÈRE, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX**
Absent(e)s :	**Anne FAUROT**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

Mme Sondès EL HAFIDHI quitte la séance pendant le débat de la question n°2 et donne pouvoir à Mme Isabelle LAVEST.
Mme Nicaise JOSEPH arrive avant le vote de la question n°4 (fin du pouvoir donné à Mme Françoise NOUHEN).
M. Simon POURRET quitte la séance avant le vote de la question n°4 et donne pouvoir à M. le Maire.
Mme Nadia GUERMIT-MAFFRE arrive avant le vote de la question n°5 (fin du pouvoir donné à M. Jean-Luc BLANC).
Mme Nicaise JOSEPH quitte la séance avant le vote de la question n°50 et donne pouvoir à Mme Françoise NOUHEN.
Mme Christine DULAC-ROUGERIE quitte la séance avant le vote du vœu A puis revient à l'ouverture du débat du vote B.

Rapport N° 21

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AU TITRE DES CONGRÈS

Le crédit disponible destiné à l'attribution de subventions au titre des congrès est de 1 600 €. Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer les subventions suivantes :

OBSERVATOIRE PHOTOGRAPHIQUE DES TERRITOIRES DU MASSIF CENTRAL (OPTMC) 300 €

L'OPTMC est une association qui réalise des suivis photographiques sur les facteurs d'évolution des paysages et l'aménagement du territoire. Composée d'une vingtaine d'adhérents, notamment de chercheurs, l'OPTMC organise cette année à Clermont-Ferrand, les 15 et 16 novembre 2016, les premières rencontres de l'image de territoire à l'Institut d'Auvergne du Développement des Territoires (IADT), avec environ cent cinquante personnes venant de toute la France.

L'aide attendue, avec un budget prévisionnel de 14 200 €, est de 400 € . Il est proposé, au regard des critères de l'aide aux congrès et de l'intérêt de la manifestation, de donner une suite favorable pour une aide d'un montant de 300 €.

Budget prévisionnel: 14 200 €
Subvention 2015: 0 €
Subvention demandée: 400 €
Subvention proposée: 300 €

ASSOCIATION POUR LA RESTAURATION ET LA GESTION DES POISSONS MIGRATEURS DU BASSIN DE LA LOIRE (LOGRAMI) 1 300 €

LOGRAMI organise tous les deux ans les « rencontres migrateurs » sur deux jours avec l'ensemble des acteurs institutionnels et associatifs du bassin de la Loire sur le thème des poissons migrateurs du bassin ligérien. La 8è édition de ces rencontres se déroulera à Polydome à Clermont-Ferrand les 22 et 23 novembre 2016, où une centaine de personnes est attendue, venant d'une trentaine de départements.

Avec un budget prévisionnel de 21 070 €, l'aide demandée à la Ville est de 1 475 €. Il est proposé, au regard des critères de l'aide aux congrès et de l'intérêt de la manifestation, de donner une suite favorable pour une aide d'un montant de 1 300 €.

Budget prévisionnel: 21 070 €
Subvention 2015: 0 €
Subvention demandée: 1 475 €
Subvention proposée: 1 300 €

D E L I B E R A T I O N

Les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité et converties en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme

Fait à Clermont-Ferrand, le 17 octobre 2016

Pour le Maire et par délégation
L'Adjointe déléguée à la Politique Culturelle

Isabelle LAVEST